VIVRE À FLÉMALLE

LA COM' COMMUNALE

Magazine d'informations communales **OCTOBRE 2019**

DOSSIER

TRAVAUX



Ed.resp. : Isabelle SIMONIS - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

LE COLLÈGE COMMUNAL

La Bourgmestre

Isabelle SIMONIS

Les affaires générales, les ressources humaines, le budget, les relations publiques, la participation citoyenne, la police administrative, la police, la sécurité incendie, la population, l'état civil et les sépultures, les affaires patriotiques, la transition numérique et les aînés.

Les Echevin(e)s

Sophie THÉMONT

Le développement territorial, l'urbanisme, l'environnement, le développement durable, la mobilité, la politique foncière, l'emploi, le développement local, les affaires économiques, le commerce, l'agriculture et les indépendants.

Fabian PAVONE

La jeunesse, les sports, les loisirs, l'événementiel, le tourisme, les associations, la cohésion sociale et les finances.

Jérôme DISTER

Les voiries, les espaces verts, la propreté, la logistique et la sécurité routière.

Frédéric VANDELLI

Les bâtiments de la commune, du CPAS et du CSL, la transition énergétique, le logement et le bien-être animal.

Marc D'JOOS

L'enseignement, l'accueil extrascolaire, l'accueil de l'enfance, les crèches, les écoles de devoirs et les bibliothèques.

La Présidente du CPAS

Marie-Hélène JOIRET

La culture, la santé, la personne handicapée et l'égalité hommes-femmes.



ÉDITORIAL

“Concevoir l’avenir d’une commune sans ses citoyens, c’est pour nous impensable.”



Madame,
Monsieur,

A l’heure où vous ouvrez cette édition du Vivre à Flémalle, le mois d’octobre est déjà bien entamé. Les écoliers, comme les enseignants, ont repris le chemin de l’école. Je leur souhaite d’ores et déjà une année florissante ! Aux premiers, je leur souhaite de tout cœur de vivre une année épanouissante et riche en apprentissages. Aux seconds, je leur souhaite de continuer à transmettre avec passion et talent leurs savoirs à nos jeunes.

Le mois de septembre aura été riche en événements : les journées du patrimoine ont rencontrés un franc succès, ouvrant au public les portes du château d’Aigremont, de la « Petite Flémal’ » ainsi que le Prehistomuseum. Quelques jours plus tard, la quatrième édition des Game of Trails s’est déroulée dans une ambiance plus que festive et conviviale : p lus de 3000 participants ont foulé la plaine des Trixhes le temps d’un week-end où la météo était, par chance, de notre côté.

A la mi-septembre, j’ai également eu l’honneur et la fierté d’inaugurer l’E-Pôle, ce nouvel espace exclusivement dédié à l’emploi dont les défis sont aussi nombreux qu’ambitieux : faire connaître l’institution comme guichet unique de l’emploi ; mener des campagnes de sensibilisation sur les métiers en pénurie ; coordonner les différents acteurs de l’établissement pour assurer une prise en charge adéquate, harmonieuse et pertinente des demandeurs d’emploi ; et, enfin, créer des nouveaux outils opérationnels de formation. A l’E-Pôle, chaque citoyen est bienvenu. Que vous soyez à la recherche d’un emploi, en quête d’une formation professionnalisante ou d’une aide pour ouvrir votre commerce : les portes de l’E-Pôle vous sont grandes ouvertes.

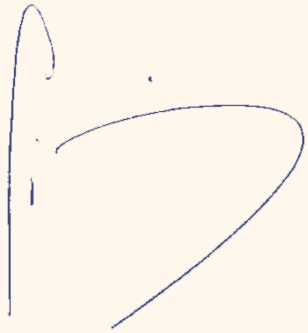
Le regroupement physique d’une dizaine de structures autour d’un guichet unique permet de favoriser les collaborations, de les renforcer, tout en donnant accès à une meilleure information aux Flémallois. Mais l’E-pôle s’inscrit surtout dans la politique de revitalisation du centre de Flémalle, dont les travaux sur la Grand’Route marquent le grand tournant.

Le mois d’octobre a amené avec lui un événement de taille pour la commune : le lancement des rencontres citoyennes. Comme chaque année, en compagnie des échevins, je viens à votre rencontre dans votre quartier, pour vous présenter les projets majeurs de notre commune à l’horizon 2024.

Cette nouvelle édition des rencontres citoyennes est placée sous le signe du Programme Stratégique Transversal et de la participation citoyenne, premier thème du PST que nous avons choisi de mettre en lumière, tant son importance est cruciale. Concevoir l’avenir d’une commune sans ses citoyens, c’est pour nous impensable. Parce que vous êtes au cœur même des projets portés par Flémalle, nous souhaitons vous voir participer en première ligne à l’élaboration de ceux-ci : budgets participatifs, ateliers urbains, comités de quartiers, … Autant de dispositifs que nous voulons créer ou promouvoir pour que Flémalle devienne une commune à votre image. Les prochains mois verront naître plusieurs initiatives en matière de développement de la participation citoyenne, que nous ne manquerons pas de vous présenter dans ces pages dès le mois de mars.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture et d’ores et déjà une belle fin d’année.

Isabelle SIMONIS,



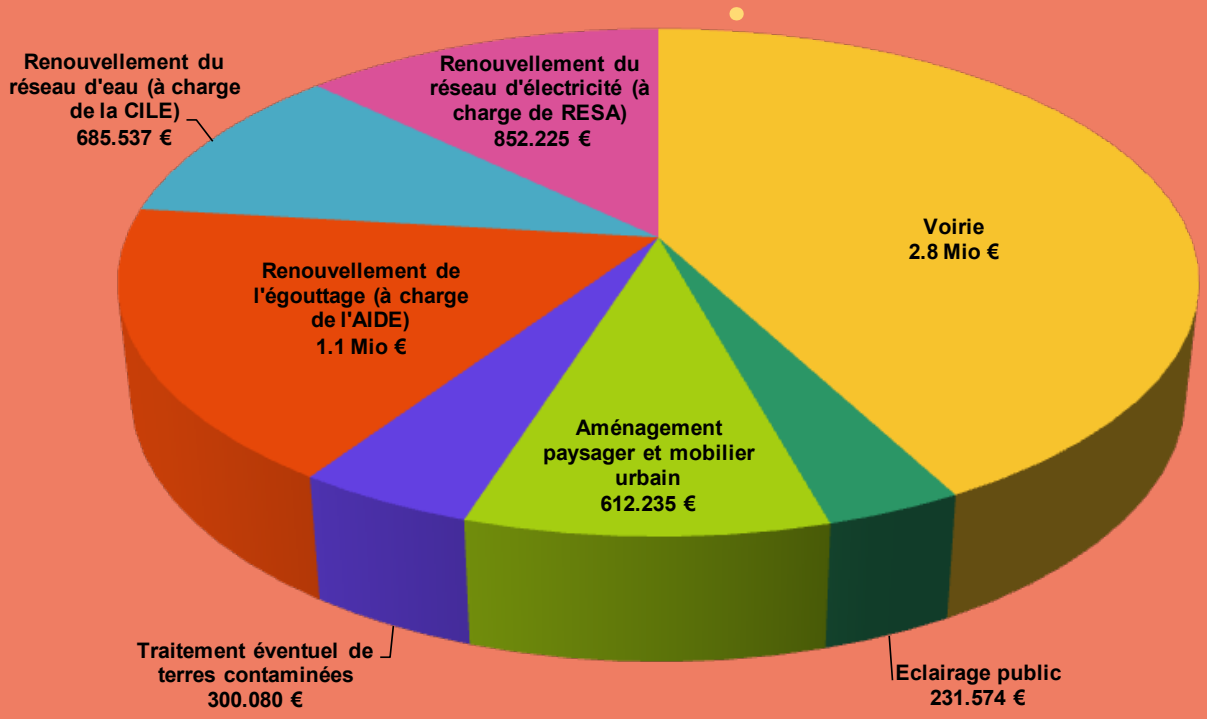
Bourgmestre

SOMMAIRE

Finances communales	*p4*
Dossier Travaux	*p5*
Environnement Economie d’ énergie	*p10*
Bâtiments communaux	*p15*
Vie associative Action sociale	*p16*
Des chiffres et des lettres	*p17*
Economie	*p18*
A vos agendas	*p20*
Service compris	*p23*
De bon conseil	*p24*
Tribune libre aux partis politiques	*p25*

DES TRAVAUX SUR LA GRAND'ROUTE
A QUEL PRIX ?

Revitalisation de Flémalle-Centre : 6.648.063,78 €





Coût des travaux : 3.949.614 €
Subvention FEDER (90%) : 3.554.653 €

Part communale réelle : 394.961 €

En conclusion, on observe que le coût des travaux va être à 90% subventionné par le FEDER.
Mais vous vous demandez peut-être ce qu'est le FEDER ?
Il s'agit en fait du Fonds européen de développement régional. Tout le territoire wallon peut en profiter. « Le Fonds européen de développement régional confiance des projets afin de renforcer la compétitivité et le potentiel d'innovation des entreprises wallonnes, de promouvoir le développement durable, intelligent et inclusif des villes, de soutenir la transition vers une Wallonie bas carbone et de favoriser l'adéquation de la main-d'œuvre et l'apprentissage tout au long de la vie. » (source : www.europe.wallonie.be)

TRAVAUX

Les aménagements de votre commune



Parce que nous savons qu'être tenu informé des travaux est un élément essentiel pour les habitants d'une commune, nous avons rédigé ce petit dossier spécial « travaux » dans l'optique de revenir en images et en mots sur les travaux terminés et ceux encore à venir.

2019 marque le début d'un grand chantier pour la commune : la Grand'Route, artère centrale de Flémalle, va subir d'importantes rénovations durant deux ans. Alors, certes, la Grand'Route n'est pas le centre du monde… Mais nous savons comme cette artère est fréquentée et il est donc essentiel de communiquer activement sur les travaux qui vont être opérés.

Revitalisation de Flémalle-centre : c'est parti !

Petit retour en arrière…

- **Septembre 2016** : approbation de deux projets par le Gouvernement wallon : revitalisation de Flémalle-Centre et revitalisation de Flémalle-Grande avec une subvention totale de 3.754.033.95 €
- **Décembre 2016** : désignation d'un auteur de projet pour l'étude des aménagments
- **Avril 2017** : réunions d'informations et de consultation des riverains et commerçants
- **Mai 2018** : présentation du projet définitif
- **Juin 2018 à avril 2019** : procédure de passation du marché public des travaux
- **Juillet 2019** : début des travaux

Le chantier de revitalisation de Flémalle-centre a bel et bien débuté, comme prévu, en juillet. La première phase des travaux va bon train et permettra, à terme, d'offrir une plus large zone de stationnement aux riverains.

La phase deux du chantier concerne l'intersection au niveau de la caserne des pompiers située sur la Grand'Route au n° 269. Cette phase s'étendra, en théorie, jusqu'au mois de janvier 2020 (suivant les intempéries).



Les travaux de remplacement de revêtements de voiries

Les voiries

Le programme d'intervention sur les voiries communales pour l'année 2018 est le suivant :

- route Napoléon (partie supérieure)
- rue Boulboule (partie située entre la route de Souxhon et le bassin d'orage)
- rue de la Bruyère (partie habitée sur Mons-lez-Liège)
- rue Noirfontaine (sécurisation d'une partie après le pont d'autoroute)
- rue Pré Malieppe
- rue du Palais et rue Jules Beaumont
- rue Jean Servais
- rue Wérihay
- rue des Béguines (réparation ponctuelle face au n° 49)
- route de Souxhon (partie située entre rue Damzelles et rue Marcel Cools)
- rue Passage d'eau
- rue de l'Industrie
- rue Discry
- rue Haute Rochette

Ces travaux de remplacement de revêtements de voiries, estimés à **568.164,77 euros** Tvac, sont subventionnés à hauteur de 50% via le PIC 2017-2018.

Il restera les rues **Industrie, Discry, Boulboule et Souxhon qui seront réalisées avant la fin de l'année**. Les travaux pour cette dernière rue, estimés à 1.000.000 €, prévoient la réfection générale de la voirie dans sa partie située entre la Cour Bottet et la Place de la Centrale.





Le rond-point barrage du pont d'Ivoz

À l'annonce de la fermeture du rond point du pont barrage d'Ivoz-Ramet en juin dernier, nombreux d'entre vous se sont inquiétés de la durée du chantier. Prévus pour durer 10 jours, l'entreprise « Colas Belgium SA » aura finalement terminé les travaux en seulement 5 jours ouvrables. Les travaux ont en effet commencé le 24 juin et se sont terminés le 29 juin. Une prouesse ! Initié par le Service Public de Wallonie (SPW), ce chantier a été effectué en coordination avec nos services (en tenant compte, notamment, du planning de la revitalisation de Flémalle-Centre).

Les travaux de RESA quai du Halage

Les travaux sont dans leur dernière phase et se sont terminés il y a quelques jours à peine.



Des bancs publics tout neufs !

Utilisiez-vous encore les bancs publics mis à votre disposition un peu partout dans la commune ? Si la réponse est non, c'est peut-être parce que vous jugiez ceux-ci trop vétustes, usés, abimés par le temps et le vandalisme. Ou bien simplement parce que, comme le chantait si bien Brassens, vous pensez qu'ils sont faits pour les impotents ou les ventripotents...

Oust les préjugés ! La commune a décidé de remédier à cela en remplaçant pas moins de **50 bancs publics** un peu partout sur son territoire.

Depuis quelques semaines déjà, le service technique du département des travaux de la commune s'active à remplacer le mobilier urbain. Le projet a été initié en 2018 et est toujours en cours actuellement. Le montant du projet est estimé à environ **30.000 €**.



Alors que, l'année passée, ce sont les poubelles publiques qui ont bénéficié d'un nouveau look, l'objectif est maintenant de poursuivre ce travail d'aménagement de l'espace public avec des bancs, installés à des endroits stratégiques de la commune, aux abords des places publiques ou des espaces verts. À long terme, il s'agit de créer ou de recréer des espaces publics de qualité, où il fait bon vivre et où tout passant peut s'arrêter pour quelques minutes, s'asseoir, bouquiner, discuter avec son voisin ou casser la croûte.



De gauche à droite : Thierry, José, Daniel, Sébastien, Jean-François, Frédéric, Marvin, l'échevin des travaux Jérôme Dister, Luc. En bas : Anthony et Lionel. En médaillon de gauche à droite : Pierre, Thomas, Francesco et Patrice.

LE SERVICE

TRAVAUX

L'ÉQUIPE « VOIRIES » : CIRCULEZ, Y'A TOUT À VOIR !



Dans le Vivre à Flémalle du mois de juillet dernier, nous vous présentions toute l'équipe « Propreté » du service des travaux de la commune. Aujourd'hui, focus sur une autre équipe du service qui, même par temps de froid, de pluie ou de neige, veille sur le terrain : **l'équipe responsable des voiries**.

L'équipe des voiries de la commune de Flémalle compte **douze ouvriers** dynamiques, exclusivement masculins, et quatre camions, que vous pouvez facilement reconnaître, si vous les croisez, grâce au logo de la commune apposé dessus.

Les travaux effectués par les ouvriers sont variés : ils vont du **placement ou du remplacement de la signalisation routière** et touristique en fonction du changement de règlementation en matière circulation et de sécurité routière, à la **construction ou réparation des trottoirs**, en passant par le **débouchage des égouts** ou le **placement et la rénovation de bancs publics**.



Les ouvriers sont ainsi sollicités pour de nombreuses tâches au quotidien, qu'il s'agisse de tâches mineures ou plus importantes, en fonction des demandes des particuliers mais aussi des aléas causés par les incivilités et actes de malveillances de quelques citoyens peu respectueux. Pour ne citer que deux exemples, le remplacement d'une poubelle dégradée et l'enlèvement de graffitis et de tags sur le mobilier urbain peuvent coûter énormément en temps et en main d'œuvre.

Bien que ces hommes œuvrent souvent dans l'ombre, leur travail joue un rôle majeur pour l'attractivité de la commune, sa visibilité, ainsi que pour le bien-être de tous les habitants. Pour cela, soyons leur reconnaissants !

Restez attentifs : dans le prochain numéro du Vivre à Flémalle, nous vous présenterons l'équipe « Espaces verts » du service des travaux.

Le service Travaux est situé rue du Village n°183 à 4400 Flémalle (derrière l'Arsenal des Pompiers)
Pour joindre le service Travaux : **04/234.88.93**
Pour joindre le magasin : **04/234.88.97**

PASSAGE AU VERT

Sangliers en surpopulation

DE NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR

Depuis quelques mois les sangliers envahissent la commune, plus particulièrement Ivoz-Ramet. Ceci, au grand dam des habitants qui voient leurs pelouses et jardins éventrés, et qui ne se sentent pas en sécurité devant leur nombre grandissant.
La commune de Flémalle n'est pas la seule concernée par le problème de surpopulation de sangliers. Sur ces 20 dernières années, la population de sangliers a été multipliée par 5 en région wallonne.
Se déplaçant en bande, souvent des laies avec une dizaine de marcassins, ils ont une influence considérable sur les milieux qu'ils habitent en termes de destruction de ces milieux (cultures, forêts et jardins publics et privés) et provoquent des problèmes aigus de sécurité (notamment par leur présence sur les routes).
Pour protéger les cultures, des territoires de chasse sont autorisés par la Direction Nature et Forêts (DNF). Toutefois, ceci n'est plus suffisant, et pour faire face à la surpopulation, le Gouvernement wallon a adopté le 20 juin dernier, un arrêté interdisant toute forme de restriction au tir de sanglier. L'objectif du Gouvernement est de réduire de 50% les populations de sangliers dans notre pays à l'horizon 2020.
Dans toutes les communes et villes de la vallée de la Meuse de Marchin à Liège notamment, des mesures complémentaires ont été mises en place, à la demande générale des pouvoirs communaux. Des chasseurs sont habilités à détruire le sanglier en zones habitées dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ; ceux-ci sont bien entendu titulaires d'une autorisation légalement émise par la DNF.

En effet, dans certaines zones habitées, les sangliers sont présents depuis plusieurs mois ; il devient nécessaire et indispensable de régler le problème de surpopulation le plus vite possible afin d'éviter les conséquences de la présence de sangliers ne craignant pas l'homme. Le règlement de ce genre de problème ne peut se faire écologiquement et légalement qu'en pratiquant un abattage physique des animaux. La régulation des populations permet de maintenir un équilibre agro-sylvo-cynégétique afin de concilier les différentes fonctions du milieu naturel.

D'autres mesures sont actuellement à l'étude, comme le placement d'une clôture en bordure de la forêt communale afin de limiter les incursions de hardes dans les quartiers habités.



Vous êtes témoin d'une situation dangereuse impliquant un ou plusieurs sangliers ?

Signalez-le au Service Environnement au 0499/531.371 ou à la permanence de Police de Flémalle au 04/234.88.88.



Faites de l'oeil aux hérissons !

Dans la pénombre du crépuscule, une forme sombre dans le jardin, des bruits curieux de froissement de feuilles attirent votre attention. Rencontre avec ce petit mammifère au dos recouvert de piquants.

Le hérisson est un animal très commun dans nos régions, que l'on peut observer dès le printemps, à la fin de sa période d'hibernation. Très actif la nuit, il peut parcourir plusieurs kilomètres à la recherche de sa nourriture. Il est malheureusement connu pour son taux de mortalité élevé lorsqu'il traverse les routes et rencontre hasardeusement un véhicule.

> Curiosité animale

Saviez-vous que les épines sur son dos sont en réalité des poils ? Durs, hérissés et piquants, ces poils se sont transformés pour assurer une fonction de protection. Le hérisson commun en dénombre entre 5.000 et 7.000 ! Comme les cheveux, les piquants tombent et repoussent.

> Espèce protégée

Le hérisson commun (Erinaceus europaeus) est protégé sur tout le territoire wallon et en Europe.

Allié du jardinier

Le hérisson est omnivore : insectes, limaces, vers, baies, fruits font partie de son menu. Alternative à l'utilisation des pesticides, il se montre très utile pour débarrasser le potager d'une partie des insectes et des limaces ravageurs pour les cultures.

Comment l'attirer dans son jardin ?

Avec l'urbanisation croissante et l'agriculture, son habitat naturel est en diminution. Voici comment favoriser sa présence en quelques gestes simples :

- Supprimer l'usage de pesticides : ces produits sont toxiques, voir mortels pour les animaux. Des solutions alternatives existent et sont à encourager.
- Faciliter ses déplacements : le hérisson préfère les bordures de jardins, il profite des haies et buissons pour se déplacer à couvert. Laisser une zone de pelouse non tondue lui permettra aussi de se déplacer en sécurité, tout en étant bénéfique à d'autres insectes butineurs.
- Passer chez le voisin : plusieurs ouvertures sous la clôture (30 cm de large et 25 cm de haut suffisent) lui permettront de voyager d'un jardin à l'autre.
- Offrir le gîte : le hérisson dort jusqu'à 18h par jour à l'abri d'un tas de feuilles mortes ou de branchages secs. Conserver quelques déchets verts d'automne, en tas au fond du jardin, pourra déjà l'aider. Envie de fabriquer un abri ? Il suffit d'une caisse retournée remplie de feuilles mortes ou d'herbe séchée, avec une ouverture de 20 cm sur le côté. Elle sera placée sous un buisson ou recouvertes de feuilles mortes, si possible à l'abri du chien.
- Le couvert : installer un compost lui procure un garde-manger de choix. Il fourmille d'insectes et de vers dont le hérisson se nourrit.
- S'abreuver : ne pas oublier d'installer un point d'eau.
- **Jamais de lait !** Contrairement à une idée reçue, donner du lait à un hérisson est très nocif pour sa santé et peut entraîner la mort.

Que faire si vous trouvez un hérisson blessé ?

Placez-le dans une boite, avec un peu d'eau et quelques croquettes pour chat (pas de pain, pas de lait). Contactez un Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (CREAVES) qui prendra l'animal en charge et lui offrira des soins adaptés.

Centre CREAVES le plus proche :
« Terril des GOSSONS », rue Chantraîne, 161 à 4420 SAINT-NICOLAS
0471/50.24.07
creaves.saintnicolas@gmail.com (horaires d'accès variables en fonction des saisons, informations au numéro de téléphone ci-dessus).

Lien utile
Adalia - Conseils et solutions pour un jardin sans pesticides : https://www.adalia.be/conseils-au-jardin

Une initiative de Intradel et de votre commune

LANCEZ-VOUS DANS L'AVENTURE DU ZÉRRRRO DÉCHET

ATELIER GRATUIT

D'INITIATION AU ZÉRO DÉCHET AVEC DÉMONSTRATIONS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

FLÉMALLE

16 novembre de 9H30 à 12H
> **Home du Parc**
Grand'Route, 287 - 4400 Flémalle

19 novembre de 19H à 21H30
> **Local Parapluie**
Rue Grand Pré, 47 - 4400 Flémalle (Flémalle Grande)

20 novembre de 19H à 21H30
> **Local Pré Mottard**
Rue Pré Mottard - 4400 Flémalle (Awirs)

22 novembre de 19H à 21H30
> **Réfectoire de l'école de Mons-lez-Liège**
Rue Mons-lez-Liège, 260 - 4400 Flémalle (Mons-lez-Liège)

23 novembre de 14H à 16H30
> **Salle de gym de l'école de Ramet**
Chaussée de Ramioul, 8 - 4400 Flémalle (Ivoz-Ramet)
> Il est nécessaire d'apporter des pots de 30ml

PLACES LIMITÉES
Infos & inscription **obligatoire** sur **www.intradel.be**
> Du 21 au 31 octobre 2019
> Pas de liste d'attente
> Maximum 1 date. Réservé aux habitants de la commune, 1 seule personne par ménage.

Des brochures et fiches inspirantes pour réduire vos déchets sont disponibles sur notre site www.intradel.be

Province de Liège

Avec le soutien de la Wallonie

Editeur responsable : Ir Luc Joine, Directeur Général, Port de Herstal - Pré Wigy 20 à 4040 Herstal

Mon arbre est-il remarquable ?

D'une grande variété de formes, de tailles, d'essences ou de couleurs, les arbres fascinent. Ils font partie de notre patrimoine naturel et jouent un rôle bénéfique pour l'environnement. Leur protection est encouragée, mais aussi règlementée par la législation.

Lorsqu'un arbre, un arbuste ou une haie bat des records de taille, fascine par sa rareté, ou encore constitue un point de repère géographique, celui-ci est qualifié par la loi de « remarquable ». Pour aller plus loin, la législation distingue arbres remarquables de droit ou de fait, selon une série de critères figurant dans le Code du Développement Territorial (CoDT).

« Remarquable de fait »

Pour autant que l'arbre soit entièrement visible depuis un point de l'espace public, le diamètre du tronc, mesuré 1,5 mètre du sol, est supérieur à 150 cm. Pour un arbuste, il s'agit d'un diamètre de 70 cm mesuré à 0,5 mètre du niveau du sol.



« Remarquable de droit »

Arbres, arbustes ou haies répertoriés sur la liste officielle des Arbres et Haies Remarquables (AHREM), éditée par la région wallonne et publiée au Moniteur belge. Ces arbres ont tous une particularité, qu'elle soit paysagère, historique, folklorique ou religieuse, de taille, de repère géographique... La liste est mise à jour approximativement tous les 10 ans.

Je veux ajouter mon arbre à la liste officielle. Comment faire ?

En tant que citoyen, vous pouvez spontanément, en tout temps, proposer des ajouts d'arbres vous appartenant à la liste. Pour cela, il vous suffit de remplir un formulaire en ligne et fournir un plan de localisation. Les informations suivantes vous seront demandées :

- adresse ;
- essence ;
- état sanitaire ;
- circonférence et hauteur ;
- raison de l'intérêt pour cet arbre ;
- situation géographique.

En cas de besoin, le service Environnement vous aide à compléter les informations.

! Arbre remarquable égal permis d'urbanisme !

Contrairement aux autres arbres, pour lesquels la commune a mis en place un règlement communal de protection et une procédure en cas de demande d'abattage, les arbres remarquables font l'objet d'une protection. Nul ne peut abattre ou élaguer un tel arbre sans introduire préalablement une demande de permis d'urbanisme au service communal de l'Urbanisme et de l'Environnement.

> Informations complémentaires

Le service Environnement est à votre disposition pour vous aider à inscrire votre arbre dans la liste officielle AHREM, ainsi que pour répondre à vos questions relatives à l'identification et l'entretien des arbres, la législation, le permis d'urbanisme...

environnement@flemalle.be
0499.53.13.71 ou 04/234.89.06

Semaine de l'Arbre

Recevez gratuitement vos arbres !

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre, la région wallonne offre des plants aux citoyens lors des grandes distributions du week-end de la Sainte Catherine. Cette année, la commune de Flémalle a été sélectionnée pour l'événement !



Le samedi **23** **novembre** 2019
de 9h à 13h.

Au service des Travaux
rue du Village 183
Le service Environnement sera présent pour vous conseiller.

>> Liens utiles

Site officiel des Arbres et Haies Remarquables de Wallonie : http://environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables/

Formulaire d'ajout à la liste AHREM : http://environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables/repertoire.html

info | Intradel

COLLECTE PORTE À PORTE

UN NOUVEAU SAC BLEU AU CONTENU ÉLARGI



A partir du 1er décembre 2019,
un nouveau système pour la collecte des PMC entrera en vigueur dans votre commune.
Surveillez votre boîte aux lettres pour plus d'informations.

Qu'est-ce qui change exactement ?

→ Vous pouvez désormais ajouter les emballages en plastique rigide dans votre sac bleu, à savoir les barquettes, raviers, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.

Pourquoi ce changement ?

→ Ce système permettra de collecter, trier et recycler d'avantage d'emballages en plastique. Cela entraînera une baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage. Une bonne chose pour l'environnement.

Ce scénario de collecte se déroule-t-il uniquement dans ma commune ?

→ Uniquement les citoyens des communes de Liège, Ans, Grâce-Hollogne, Flémalle, Herstal, Saint-Nicolas et Seraing n'auront que le sac bleu pour y mettre tous les plastiques.
Les autres communes de la zone Intradel auront, dans un premier temps, un sac bleu au contenu élargi où ils pourront ajouter les barquettes, raviers, pots en plastique, pots de fleurs,... Et un nouveau sac transparent permettra de collecter les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.

Où puis-je me procurer le nouveau sac bleu ?



→ Les sacs bleus seront vendus dans les points de vente habituels : votre supermarché ou votre magasin de proximité.
vous pouvez proposer **vos anciens sacs bleus** sans aucun problème à la collecte avec les nouveaux emballages en plastique rigide et souple autorisés.

Quel changement pour la collecte ?

→ PAS DE CHANGEMENT.

Reportez-vous à votre calendrier Intradel pour éviter de rater une collecte.

INFORMATION RECYPARC :
Etant donné que les pots de fleurs ainsi que les emballages en plastique souple seront collectés en porte-à-porte, ces 2 fractions ne seront désormais plus disponibles dans les recyparcs.

Nouveaux emballages autorisés dans le nouveau sac bleu

- Pot de yaourt
- Barquette de fruits
- Ravier de beurre
- Tube de dentifrice
- Pot de crème
- Pot de fleurs
- Sachet de salade
- Sachet de fromage
- Film emballant le pack de bouteilles
- Sac en plastique divers

infos

Intradel
04 240 74 74
www.intradel.be

Les grandes **manoeuvres**





> Relooking complet pour l'école des Cahottes

L'été passé, d'importants travaux de rénovation de la partie primaire de l'école des Cahottes avaient été entrepris. Les anciens châssis avaient été remplacés par de nouveaux châssis double vitrage performants, les murs ainsi que les plafonds avaient été rénovés et repeints et les couloirs carrelés.
Ces travaux viennent de s'achever par la pose d'un produit hydrofuge sur les façades du bâtiment afin d'éviter toute infiltration d'humidité par les briques devenues poreuses avec le temps. Autant de travaux effectués dans le but d'améliorer la durabilité du bâtiment.
L'étape suivante est la construction d'une annexe constituée de 3 classes, d'un grand préau, de nouveaux WC et d'une salle de psychomotricité !
Cette nouvelle annexe remplacera les 2 classes préfabriquées ainsi que l'actuel préau et les sanitaires trop vétustes.
La Fédération Wallonie Bruxelles accorde un subside de 500 000 euros pour ces travaux qui vont pouvoir débuter dès cette fin d'année 2019.



> Commissariat de Police : un coup de frais bien mérité

Si vous passez régulièrement le long de la Grand'Route, un détail ne vous aura certainement pas échappé : les échafaudages qui habillaient le commissariat de police pendant plusieurs semaines ont maintenant été enlevés. Ils ont laissé la place à une façade toute propre.
Les façades du bâtiment de la Police de proximité situé Grand Route n°289 ont été entièrement rejointoyés, nettoyés et imprégnés d'un produit hydrofuge qui empêche l'eau de pénétrer les murs. Les façades sont ainsi protégées de la pluie et des pollutions atmosphériques. Le bâtiment restera propre et sain longtemps.



> Au Château, les rénovations continuent

Les rénovations intérieures du Château communal avaient fait l'objet, en mars dernier, d'une inauguration des nouveaux espaces ouverts à la population. Mais en plus de ces services, d'autres ont ensuite été rénovés : la salle des mariages, la salle du Collège et les nouveaux bureaux au rez-de-chaussée.
Du sol au plafond – en passant par les luminaires, le mobilier ou l'aménagement de l'espace – toutes ces pièces ont été entièrement restaurées. Dans les différentes parties, les rénovations se sont effectuées en continuité avec les travaux déjà opérés dans le reste du bâtiment. Une touche de modernité bien nécessaire côtoie désormais les éléments architecturaux d'origine du bâtiment : moulures, rosaces, contours de portes, …. Autant d'éléments qui ont pu être remis en valeur et qui donnent désormais un cachet exceptionnel aux différentes pièces.
Les plus curieux d'entre vous auront déjà pu découvrir les nouveaux aménagements lors des journées du patrimoine du 7 et 8 septembre dernier.





ETÉ SOLIDAIRE
Bravo les jeunes !

Bien que l'automne soit bel et bien là et que les gros pulls aient déjà remplacé les blouses légères, revenons, l'espace d'un court instant, sur une activité qui s'est déroulée... au mois de juillet.
Chaque année, en Wallonie, les communes reçoivent une subvention de la région wallonne afin d'engager des jeunes âgés de 15 à 21 ans pour, le temps d'un été, effectuer des petits travaux de peinture, d'aménagement ou de nettoyage dans leur quartier. En somme, des travaux d'intérêt public !
C'est ainsi que cet été, via le Plan de Cohésion Sociale, 16 jeunes flémallois ont relevé leurs manches et empoigné leurs pinceaux afin de redonner une nouvelle jeunesse aux murs, trémies et passages piétonniers passant sous l'avenue Gonda. Un job d'étudiants utile, pour le bien-être collectif.

Un travail qui vaut le détour !

Des murs remplis de graffitis entièrement repeints en blanc, les abords des trémies nettoyés, ... Les jeunes ont fait un boulot conséquent et remarquable !
« L'été solidaire », c'est bien plus que quelques petits travaux de nettoyage ou de remise à neuf. C'est surtout une expérience unique, enrichissante et vraiment solidaire pour de nombreux jeunes, qui ont eu l'occasion d'œuvrer pour le bien-être collectif dans leur propre commune. Une belle façon d'apprendre la citoyenneté et de conscientiser les esprits sur l'environnement qui nous entoure et que nous devons préserver !
Il n'y a plus qu'à espérer que le travail accompli saura être apprécié à sa juste valeur et que les tags ne referont pas leur apparition de si tôt. En effet, même si le but était de redonner une nouvelle vie à un environnement délabré par le temps, les jeunes espèrent que leur travail saura éveiller les consciences et susciter, à l'avenir, encore plus de citoyenneté.

IDESS
Des services PROCHES de VOUS

Le service IDESS (Initiatives de Développement de l'Emploi dans le Secteur des Services de Proximité) propose des services qui sont accessibles à tous les citoyens de la commune : le brico-dépannage, l'entretien d'espace vert, le transport social «MobiFlémalle» et le magasin Abichouette & Plus.

Brico-dépannage et entretien d'espaces verts > Ce service intervient pour tout ce qui concerne la tonte de pelouses, la taille de haies, le débroussaillage, le montage de meubles, la peinture, le tapissage, les petits travaux de plomberie, d'électricité, de maçonnerie..., le nettoyage de parterres, les dépôts d'encombrants au parc à conteneur, le nettoyage de petites surfaces (grenier, pièce encombrée, ...), les placements d'une applique murale ou d'un détecteur incendie, la purge des radiateurs. Les tarifs sont établis sur base de la preuve de vos revenus. Ils vont de 6,50 € de l'heure par ouvrier à 13,50 €. Une estimation devra également être réalisée avant toute prestation.

MobiFlémalle > Le service MobiFlémalle s'adresse exclusivement aux Flémallois et en priorité aux personnes en difficulté de mobilité. Sur simple demande, il assure les transports sur toute la commune et vers les communes limitrophes. Les chauffeurs aident les personnes à s'installer dans le véhicule et les accompagnent jusqu'à leur porte. Il peut assurer les trajets vers un magasin, un marché, un arrêt de bus ou de train mais aussi pour une visite chez un ami, pour assister à un événement culturel ou autre, ou vers une administration,Chaque trajet effectué sur la commune vous coûtera 2,40 € (4,80 € aller/retour). Le prix des trajets hors commune sera facturé par kilomètres réalisés.

L'Abichouette & Plus > Le magasin L'Abichouette & Plus est ouvert à tous. Son but ? Proposer aux personnes en difficulté des articles de première nécessité. Ces articles proviennent de dons effectués auprès du CPAS et du magasin. Vous y trouverez des vêtements pour femmes, hommes et enfants, des chaussures, des jouets et jeux de société, de la vaisselle en bon état, ou encore des livres. Le tout à des prix tout doux pour le portefeuille ! N'hésitez pas à franchir le pas de la porte, à fouiller dans les rayons, à poser des questions à la vendeuse, ... Vous serez toujours bien accueilli ! Vous avez des vêtements ou des chaussures en bon état que vous ne portez plus et dont vous voulez vous débarrasser ? Pensez à faire un don au magasin ! Les livres, jeux, jouets, vaisselle, etc. sont aussi les bienvenus. Le magasin se situe Grand'Route n°109 et est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 (fermé durant le temps de midi de 12h00 à 12h30) et le samedi de 10h00 à 17h30 (fermé de 12h00 à 12h30).

Infos : **04/235.10.47** du lundi au vendredi de 8h à 12h.



des chiffres... et des lettres !

3000 C'est le nombre- presque atteint – de participants à la désormais célèbre course Game of trails, qui a eu lieu les 21 et 22 septembre à Flémalle. Un parcours d'obstacles dans la boue, des dizaines d'équipes de petits et grands, du sport, du challenge, des rires, ... Voilà le résumé de cette dernière édition une fois encore couronnée de succès !

300 Voilà le nombre de mètres carrés de la surface qui abritera, dès 2020, un magasin solidaire à Flémalle. Le Service IDESS (Initiatives de Développement de l'Emploi dans le Secteur des Services de Proximité), à l'initiative du magasin Abi'chouette, du transport social MobiFlémalle mais aussi du brico-dépannage, va en effet se développer sur une seule grande implantation. Elle se trouvera 219 B de la Grand'Route. Vous y trouverez un magasin de seconde main, une épicerie sociale, les invendus et les colis alimentaires, ainsi que des activités liées à la solidarité.

A COMME... AMUZ ET VOUS !

Durant tout le mois d'août, vous avez certainement vu ces châteaux gonflables se poser près de chez vous. Il s'agissait en fait de l'initiative de l'équipe d'Amuz et vous. À sept dates différentes durant le mois d'août, les enfants ont pu profiter l'espace d'un après-midi des infrastructures spécialement prévues pour eux ! Des rires, des cris, des sauts au programme pour le plus grand bonheur de nos petits bouts. Pendant que les petits s'amusaient comme des fous, leurs parents pouvaient les surveiller tout en profitant des boissons proposées par l'organisation à des prix démocratiques.

F COMME... FLÉMALLE EN FÊTE !

Flémalle en Fête, c'était les 15 et 16 juin dernier... Le temps d'un week-end, vous étiez très nombreux à vous être déplacés le long de la Grand'Route, dans le parc communal ou aux abords de la bibliothèque pour découvrir les nombreuses activités proposées, manger un morceau, boire un petit coup entre amis ou tout simplement flâner ! Il faut dire que ce n'était pas gagné d'avance... La pluie, qui a pointé le bout de son nez samedi matin à l'aube, a refroidi certains brocanteurs et a donné une petite frayeur à nos organisateurs. Mais, vers la mi-journée, le soleil a cessé de faire son timide et est réapparu pour le plus grand bonheur de tous.

Au village italien, ambiance et bonne humeur ! Comme chaque année, vous étiez des centaines à vous bousculer entre les nombreux stands qui proposaient tous des mets ultra alléchants... Dans un cadre convivial à souhait, l'Italie était bien présente à Flémalle, personne ne peut le nier !

Aux alentours de la bibliothèque, différentes activités ludiques et sportives ont pris place tout le week-end : démonstrations de boxe, démonstrations canines et équestres, jeux en bois, châteaux gonflables, ... Tout était au rendez-vous pour faire passer un super moment aux petits comme aux grands !

Dans le parc communal, la compétition régnait en maître ! Le Funny challenge a, cette année encore, investi le parc pour le bonheur de nos... grands enfants. Ce sont en effet plusieurs équipes composées majoritairement d'adultes qui se sont affrontées durant un après-midi dans un parcours d'épreuves toutes plus fun les unes que les autres, photos à l'appui !

Tout le long de la Grand'Route, vous avez pu découvrir de nombreux artisans, toujours très accueillants, des commerçants dynamiques, de courageux brocanteurs sur le pont depuis l'aube, mais aussi des chanteurs venus vous présenter leur plus beau show...

Mais Flémalle en Fête, c'est bien plus que des animations : ce sont des rires, des moments de joie, des rassemblements en famille ou entre amis, des enfants émerveillés, des adultes comblés, ... Que demander de plus ? On vous dit d'ores et déjà à l'année prochaine pour une nouvelle édition qui, nous vous le promettons, s'annoncera riche en surprises et découvertes !

J COMME... JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 7 et 8 septembre dernier ont eu lieu les traditionnelles journées du patrimoine, un peu partout en Wallonie. À Flémalle, trois lieux d'exception ont ouvert leurs portes aux visiteurs : le château de la Petite Flémal', le Préhistomuseum, ainsi que le château d'Aigremont. Visite en tenue d'époque pour le château de la petite Flémal où, le temps d'un après-midi, les visiteurs ont pu admirer les rénovations effectuées au sein du château (dont certaines parties sont encore en cours de rénovation). Au Préhistomuseum, ce sont les enfants du Conseil communal qui ont mené les visites ! De l'accueil des visiteurs jusqu'à la visite du site, nos conseillers communaux en herbe ont géré d'une main de maître cette journée. Enfin, le château d'Aigremont, joliment fleuri pour l'occasion, a ouvert ses portes aux visiteurs. L'occasion pour eux de découvrir pour quelques heures l'ambiance du XVIII^{e} et la vie de château...

ADL

ECONOMIE LOCALE

> Flémalle créative

Flémalle accueille de nombreux commerces et entreprises. La rubrique « Flemalle Créative » vous présente certains d'entre eux, qui méritent que l'on s'y intéresse.

Remarques importantes :
Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ?
Contactez-nous à adl@flemalle.be ou au 04/267.60.17. L'Agence de développement local (ADL) rédige ces articles sur base des informations communiquées par les commerçants et entrepreneurs. L'Adl n'est pas responsable des prestations fournies. Ces articles ne sont pas de la publicité mais ils traduisent la volonté de l'ADL de promouvoir l'ensemble des acteurs économiques de Flémalle. Découvrez tous les articles « Flémalle Creative » sur la page www.economie.flemalle.be.

L'ATELIER CUISINER PLAISIR

LIEU DE CONVIVIALITE POUR TOUS

Traiteur/restaurant sur place ou à emporter
Atelier de cuisine
Atelier pour enfants

L'Atelier Cuisiner Plaisir, installé au numéro 6 de la rue de Flémalle-Grande depuis novembre 2018, vous invite à la convivialité, au partage et à la découverte culinaire. Coralie FEYEN, accompagnée de son mari Michaël PICONE, bouillonne de projets pour cet ancien commerce du quartier. "Un concept alliant la cuisine, ma passion, et les relations humaines, mon moteur..."
Le repas est le premier des plaisirs simples à partager. Comme à la maison, la cuisine est ouverte sur la salle à manger qui accueille les convives. "N'ayez pas peur d'entrer insiste, Coralie. Un café, un repas, un conseil... Tout le monde est le bienvenu !"
Différentes formules s'offrent à vous et des nouveautés sont proposées depuis le mois de septembre !

L'Atelier Cuisiner Plaisir vous ouvre ses portes tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis midis, pour un sandwich, un potage, un plat, un dessert ou un lunch traditionnel et préparé maison. Le service traiteur vous propose une carte réduite et évolutive, d'inspiration française traditionnelle avec des touches du sud : des pâtes fraîches, des légumes grillés, des plats mijotés, des salades, ...



Depuis le mois de septembre, les enfants sont les bienvenus de 12h à 17h lors des « Mercredis Récréatifs ». Au programme : repas équilibré servi avec boissons suivi d'un atelier cuisine, bricolage, peinture ou encore jeux de société. "*Le but est de créer des échanges entre les enfants, apprendre des valeurs importantes telles que l'amitié, le partage et l'entraide et de faire travailler leurs 5 sens durant l'atelier cuisine*" nous explique Coralie.

Le samedi après-midi de 14h à 16h30, les enfants peuvent également fêter leur anniversaire à l'atelier et déguster leur propre gâteau ! Tout ça dans une ambiance festive au prix de 15 euros par enfant.
Un mardi soir par mois, c'est au tour des adultes de s'essayer à l'art culinaire. Ateliers de cuisine originaux et de saison comme la confection de cupcakes d'Halloween, les mets de fin d'année, les fromages, ...
Depuis peu, le restaurant vous accueille également les vendredis dès 18h et vous propose une soirée fondue au prix de 49 euros pour 2 personnes comprenant l'apéritif maison, la fondue accompagnée de crudités et de gratin, un demi litre de vin et le café ou dessert maison. Formule exceptionnelle à gouter impérativement !
Enfin, l'Atelier est à votre disposition pour toutes fêtes de famille (anniversaire Adultes-Enfants, EVJF, EVJG,...), entre amis ou rendez-vous professionnels (sur place ou ailleurs).

Venez cuisiner, partager, déguster avec les conseils d'une cheffe expérimentée. « Cuisiner plaisir » c'est un restaurant, une cantine, un traiteur, un café, des ateliers, ... bref un lieu de convivialité.

>> Infos pratiques :
Atelier Cuisiner Plaisir
Rue de Flémalle-Grande, 6
0484/900.900
www.cuisinerplaisir.be
Facebook : cuisiner.plaisir

> Nouveaux commerces et entreprises

MAHAY SHOP
Rue des Awirs, 172 - 0484/11.83.53
Ouverture au 30 juillet 2018 d'un nouveau magasin d'alimentation générale de jour.

LA FONTAINE LES FLEURS DE MARIE
Place du Village, 5 - 04/366.12.23
Nouveau magasin de fleurs, plantes et décoration à Flémalle-Haute, sur la Place du Village.

ITAL SERVICES SPRL
Grand'Route, 207 - 04/36
Nouveau sur Flémalle ! Ouverture en avril d'un magasin d'alimentation italienne (commerce de détail & grossiste). Visitez sa page facebook sur : Ital Services

SALON DE TATTOO – ERASER TATTOO
Grand'Route, 311 - 0468/42 79 39
erasertattoo@gmail.com
Ouverture au 5 juillet d'un salon de tatouage par un jeune artiste de votre région. Visitez sa page facebook : Eraser-Tattoo.

ATELIER DE RETOUCHE MALALA
Rue Edgard Doneux, 17 - 0495/74 92 70
C'est le 11 juillet que ce nouvel atelier de couture et retouche de vêtements a ouvert. Vous pouvez y trouver des articles de seconde main, de la décoration, des vêtements et divers articles de mercerie.

MPX SCRL
Grand'Route, 521 - 0478/78 99 99
Graphisme – Vidéos – Effets spéciaux

GENEVIEVE ANDOT
PEDICURE MEDICALE - 0492/40 32 28
Nouvelle pédicure médicale à domicile agréée pour les personnes diabétiques. Soins proposés : ongles incarnés, cors, œil de perdrix, callosités...

Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ? Contactez l'Agence de Développement Local : **adl@flemalle.be 04/267.60.17**
Vous pourrez figurer dans cette rubrique ainsi que dans le répertoire économique de la Commune.

> Adl, son Plan stratégique 2020-2025

Merci d'avoir participé !

>> L'Adl, qu'est-ce que c'est ?

L'Agence de Développement Local de Flémalle est le guichet unique pour l'accompagnement, la promotion et le réseautage des acteurs économiques, existants ou en devenir. Ses principales missions consistent en l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, la mise en évidence des atouts de la commune en matière de développement local, ou encore l'initiation d'actions de réseautage entre acteurs économiques.

>> Le plan stratégique de l'Ald, qu'est-ce que c'est ?

L'Adl est subventionnée par la Région wallonne sur base d'un agrément d'une durée de 6 ans. En cours de renouvellement pour la période 2020-2025, cet agrément se compose d'un diagnostic du territoire duquel découle un plan stratégique à court (3 ans), moyen (6 ans) et long (9 ans et +) termes. Ce plan stratégique de l'Adl renferme pas moins de 90 actions, réparties en 5 axes : Accompagnement, Promotion et Réseautage des acteurs économiques, Attractivité du territoire et création d'Emplois.



>> L'Adl initie la participation citoyenne à Flémalle !

Soucieuse de l'avis des acteurs économiques de la commune, l'Adl a souhaité les consulter afin d'intégrer leurs points de vue. Le Plan stratégique de l'Adl est impulsé par le Collège communal mais sa conception se veut participative, insiste Sophie THÉMONT, 1ère Échevine en charge de l'Adl. Deux consultations sous forme d'ateliers de travail ont donc eu lieu en juin et septembre derniers, dans le bâtiment de l'E-Pôle. Le but était de confronter l'analyse de l'Adl à celle des acteurs de « terrain » pour en faire ressortir des actions concrètes à mener, qui ont du sens pour chacun. Parmi les nombreux projets de l'Adl, citons notamment le Répertoire économique et le Guide gourmand, les Chèques-commerces, les jeux-concours au profit du commerce local, les illuminations de fin d'année, le registre des espaces économiques disponibles, le guide « Entreprendre à Flémalle », les primes commerciales, les associations de commerçants et le Cercle économique de Flémalle, les salons « En Route vers l'Emploi » et « Le Bien-être pour tous », ou encore la collaboration à l'organisation de Flémalle en fête, ... La consultation des acteurs économiques dans la rédaction du Plan stratégique 2020-2025 de l'Adl est une première étape dans l'implication des forces vives dans l'élaboration des politiques locales. C'est l'occasion de réfléchir ensemble et de proposer des idées pour le Flémalle de demain, conclut Sophie THÉMONT.

Retrouvez le diagnostic du territoire et le plan stratégique 2020-2025 de l'Adl sur : www.economie.flemalle.be
CONTACT : Agence de développement local
E-Pôle - Rue Vieille Fosse 1
4400 Flémalle
adl@flemalle.be
04/267.60.17

12-15 DÉCEMBRE

Noël AUTOUR DU MONDE



Durant 4 jours, le parc communal de Flémalle scintillera de mille feux. Venez vivre un moment féerique entre amis ou en famille et flâner à la recherche d'un cadeau original pour les fêtes. Vous pourrez déguster de nombreuses spécialités de Noël de différentes régions du Monde. Retrouvez l'ambiance de Noël, vivez un moment de partage, de convivialité et de magie grâce aux animations et spectacles de rue.

Organisation et infos: Office du Tourisme tourisme@flemalle.be

T. : **04 233 67 87**- www.flemalle.be

FÊTE DE LA LUMIÈRE
Plein feu sur la Châtaigneraie

Samedi 14 décembre 2019, dans le parc éclairé de flambeaux, les créations lumineuses fantasmagoriques de Flémallois petits et grands vous attendront : des œuvres réalisées au sein d'ateliers créatifs par des apprentis-artistes. Emerveillement assuré.



Mais la Châtaigneraie, c'est d'abord un centre d'art contemporain. Pour l'occasion, vous pourrez visiter une exposition d'art contemporain d'une manière amusante et insolite : les salles seront plongées dans l'obscurité, et vous pourrez découvrir les œuvres à la lueur d'une bougie offerte à votre arrivée… Les oreilles et les papilles seront aussi comblées. Laissez-vous emmener par les rythmes d'un groupe live tout en dégustant quelques zakouskis réalisés par les ateliers d'insertion du C.P.A.S. **Entrée gratuite !**

Une organisation du Centre Wallon d'Art contemporain – La Châtaigneraie, du Centre culturel de Flémalle et du CEC Atelier Léopold Plomteux, en partenariat avec les Ateliers des Enfants de l'Echevinat de l'Enfance, l'Echevinat de la Culture, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Flémalle, le CPAS, le Centre communal des Jeunes – « Les Trixhosaures » et l'asbl Grandir. Avec le soutien de la Province de Liège.

Pour être au courant de toutes les activités et expositions organisées par la Châtaigneraie, consultez le site www.cwac.be (Centre Wallon d'Art Contemporain).

LE CENTRE WALLON D'ART CONTEMPORAIN, « LA CHATAIGNERAIE » A 40 ANS.

EXPOSITION « Panorama de la création contemporaine à Liège entre 1980 et 2000. Le temps des commissaires »

Depuis 40 ans défilent, à la Chataigneraie, les plus grands artistes de la Fédération Wallonie -Bruxelles. Une activité qui reste trop peu connue des flémallois malgré les stages, ateliers et visites guidées organisés par le Centre. Pour cet anniversaire, le CWAC (Centre wallon d'art contemporain) se plonge dans l'histoire récente de la création contemporaine via une exposition et un livre. Une occasion de ne pas oublier les artistes et les institutions qui ont fait les beaux jours de Liège entre 1980 et 2000.

Fidèle à la philosophie de Léopold PLOMTEUX (peintre flémallois initiateur du CWAC avec André COOLS), la Chataigneraie se fait un devoir de rappeler le travail des artistes disparus tout en promotionnant la jeune génération.

Entre 1980 et 2000, apparaissent à Liège toute une série de lieux et de commissaires d'expositions qui contribuent à faire de Liège une ville ouverte aux nouvelles expressions contemporaines (vidéos, installations, art conceptuel…). Ils ont contribué au rayonnement artistique de notre province.



Une exposition majeure pour redécouvrir cette période. A visiter seul, en visite guidée ou festive lors de la Fête de la lumière…

Petit déjeuner concert le 1er décembre 2019 (3 €/personne).
Réservations au 04/275.33.30.

Visite guidée et atelier écriture en partenariat avec la Maison de la Poésie d'Amay **le jeudi 05 décembre,** de 9h30 à 12h30. Participation libre.

Informations pratiques : Centre wallon d'art contemporain – La Châtaigneraie
Chaussée de Ramioul, 19 – 4400 Flémalle - T 04 275 33 30 – M 04 76 32 46 14 - www.cwac.be

Exposition accessible du 16 novembre au 13 décembre 2019 et du 07 au 19 janvier 2020. Vernissage le 15 novembre à 18h30.
De 14h à 18h sauf le mardi de 14h à 17h, ou sur rendez-vous
Fermé les lundis, jeudis et jours fériés. Entrée libre.

Illustration : José Picon, « Sans titre », Huile sur toile, 1989 – Yellow Now ©

Consultez l'agenda complet des manifestations sur le site communal (tourisme.flemalle.be) et abonnez-vous à la page Facebook Office du Tourisme de Flémalle (facebook.com/Flemalletourisme)

Plus d'infos ?
Office du Tourisme
Chaussée de Chokier, 29
04 233 67 87
tourisme@flemalle.be

Avec le soutien du commissariat général au Tourisme de la Région wallonne

Novembre-Décembre

Lun. 11 novembre
Promenade au Clair de Lune.
Information à l'Office du Tourisme tourisme@flemalle.be - 04 233 67 87
Réservation obligatoire via notre billetterie en ligne sur notre page Facebook : Flémalle Tourisme, sur notre site : www.flemalle.be ou sur www.liegetourisme.be

Jusqu'au 13 novembre
exposition Mélanie Rutten
« Peut-être »
Bibliothèque de Flémalle
Grand' Route, 410 – 4400 Flémalle – Infos : 04/233.93.68
Exposition mise en place en partenariat avec le Centre wallon d'art contemporain «La Châtaigneraie», la Bibliothèque

Du sa. 16 nov. au sa. 13 déc.
Du ma. 07 au di. 19 janvier 2020
La Châtaignerie : Expositions «Le temps des commissaires »
Vernissage le 15 novembre à 18h30.
Exposition phare de la saison qui propose la suite de la suite de « Libres échanges »
sous la direction de Marc Renwart + conférence :
Un centre d'art contemporain en province. Pourquoi faire ?
Infos : 04 275 33 30
chataigneraie@cwac.be - www.cwac.be

Du ven. 6 au di. 8 décembre
Marché de Noël à Souxhon
Restauration et produits artisanaux vous seront proposés lors de ce marché de Noël organisé par le comité des Fêtes de Souxhon.
Org. : Claude Sprimont - T. : 0471 81.67.19

Du jeu. 12 au di. 15 décembre
« Noël autour du Monde »
Infos: Office du Tourisme tourisme@flemalle.be
T. : 04 233 67 87- www.flemalle.be

Sa. 14 et di. 15 décembre
Promenade nocturne « Les petits papiers de Noël »
Départ : 19h à l'accueil du Village de Noël, Parc communal de Flémalle, Grand'Route, 287
Durée: 1h30 - Distance: 1km
Se munir de vêtements chauds et de bonnes chaussures!
Guide : Anne Pirnay - P.A.F. : 5€.
Information à l'Office du Tourisme tourisme@flemalle.be - 04 233 67 87
Réservation obligatoire via notre billetterie en ligne sur notre page Facebook : Flémalle Tourisme, sur notre site : www.flemalle.be ou sur www.liegetourisme.be

Sa. 14 décembre
«Fête de la Lumière»
Entrée gratuite ! Dès 18h
Lieu : Chaussée de Ramioul, 19
Infos et réservations : www.cwac.be - chataigneraie@cwac.be - T. : 04 275 33 30
Une organisation du Centre Wallon d'Art Contemporain, du Centre culturel de Flémalle, en partenariat avec les Ateliers des Enfants de l'Echevinat de l'Enfance, le CPAS, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Flémalle et le Centre communal des Jeunes. Avec le soutien de la Province de Liège.

Sa. 21 décembre
Marche de Noël
Parcours de 4-7-12 et 15 km dans l'entité flémalloise.
Départ entre 12h et 16h au Home Honnay, Avenue Gonda 7 à Ivoz-Ramet - P.A.F. : 1 €
Org. : Amis Marcheurs d'Ivoz
Infos : 0476 44 17 85







Participation citoyenne Bien-être animal

DEUX NOUVEAUX SERVICES TRÈS ATTENDUS

Caroline Rolandi
PARTICIPATION CITOYENNE



Le service Participation citoyenne va proposer aux Flémallois de s'impliquer davantage dans les projets et les décisions de la commune à travers quatre actions :

- Co-créer certains projets de la commune avec les citoyens,
- Mettre à disposition un « budget participatif » pour des projets imaginés par les Flémallois,
- Etre présents pour les demandes et les propositions des conseils consultatifs et comités de quartier, et enfin,
- Organiser plus de moments d'échanges entre les élus et les citoyens, et viser une augmentation de l'information avant, pendant et après les phases travaux.

De plus en plus de communes wallonnes se dotent de ce service, et à Flémalle, nous sommes parmi les premiers à le faire. A titre d'exemple, Bruxelles a lancé son premier budget participatif en 2018. Lors des "Rencontres Citoyennes" de cette année, nous aurons plus l'occasion de parler de ces différentes actions.
Caroline a grandi et vécu une grande partie de sa vie à Flémalle, a été à l'école primaire à Flémalle et pendant son adolescence, dans les mouvements de jeunesse. Ceci m'a permis de connaître les endroits verts de Flémalle, et les différents quartiers.
Je suis contente car à travers ce service, je vais pouvoir encore mieux connaître Flémalle, sa vie locale et ses différents quartiers. Au niveau de ma formation, j'ai réalisé un bachelier en sociologie et en anthropologie et un master en travail social. Le premier m'a permis d'apprendre à récolter des opinions de la manière la plus objective possible et de faire attention au contexte sociétal. Le deuxième m'a permis de m'intéresser au travail social et à l'action sociale existante sur le territoire. L'un dans l'autre, ceci a donné un parcours équilibré entre théorie et pratique que j'espère mettre au mieux à profit dans ce nouveau service.

BON À SAVOIR

La démocratie représentative c'est ce que nous faisons tous les 6 ans : nous participons en allant voter pour élire les personnes qui porteront notre voix lors des prises de décisions politiques. Ceci est ce qu'on appelle la démocratie représentative car nous choisissons des personnes pour nous représenter. La démocratie participative vient en complément à ce système de démocratie représentative, dans le sens où elle va permettre aux citoyens de participer plus souvent aux décisions politiques entre deux périodes d'élection.

Plus d'infos ?
participation.citoyenne@flemalle.be
04 325 08 21

Aurélie Zaros
BIEN-ÊTRE ANIMAL



Diplômée en psychologie, Aurélie a choisi, lors de son master, de s'orienter vers la psychologie animale. "Il est essentiel de souligner que le bien-être animal est à la fois utile pour l'animal lui-même, mais aussi pour l'homme. A titre d'exemple, pour les animaux de production, des études ont démontré qu'augmenter le confort en réduisant le stress amenait à une production de meilleure qualité et à une meilleure santé. D'un autre côté, les animaux de compagnie ont eux aussi des besoins divers et variés. En en tenant compte, on améliore la qualité de vie de l'animal et il nous le rend sous une forme de gratitude.
La création de cette cellule me semble être novatrice et primordiale, car le Bien-être animal est une question qui ne cesse de susciter un intérêt grandissant de la part de la population et qui, selon moi, a toutes les raisons d'être."

DES OBJECTIFS CLAIRS

L'environnement et le Bien-être animal ont été partagés en deux cellules respectives qui travailleront en collaboration étroite. L'objectif de la cellue Bien-être animal est d'assurer la protection et le bien-être des animaux présents sur le territoire, en tenant compte non seulement de leurs besoins physiologiques et éthologiques mais aussi de leurs rôles au sein de notre société et de l'environnement.
Afin de respecter notre engagement, diverses missions seront progressivement réalisées jusqu'à la fin de la législature en 2024. Au-delà de l'information de la population des divers règlements, le service souhaite :

- Sensibiliser la population au respect des animaux, grâce notamment à des activités pédagogiques dans les écoles.
- Désigner au sein de la police, un officier spécialisé dans le Bien-être animal qui sera le relais entre la cellule et les habitants et veillera à la bonne application des lois.
- En partenariat avec les ASBL, faciliter l'accès aux formations des chiens-guides et établir un plan "chats errants".
- En collaboration avec les ASBL et spécialistes, souligner aux habitants les bienfaits de la stérilisation des chiens et des chats.
- Installer des espaces "chiens libres" avec des distributeurs de sacs écologiques et poubelles adaptées au ramassage des déjections.

Comme première action, le service a décidé de rétablir progressivement la faune et la flore de l'étang situé dans le parc communal avec les services environnement et plantation. Il est important de rappeler que l'abandon, le nourrissage d'animaux et l'introduction d'espèces non indigènes sont interdits.

Plus d'infos ?
04 234 89 06
aurelie.zaros@flemalle.be

LE CONSEIL COMMUNAL fait sa rentrée



Le lundi 23 septembre dernier, le Conseil communal faisait sa rentrée. Madame la Bourgmestre, les échevins ainsi que les conseillers communaux étaient tous réunis dans la salle du Conseil afin de prendre connaissance des dossiers de cette rentrée et de procéder au vote de certains d'entre eux. Pour rappel, les séances sont publiques, vous pouvez donc y assister chaque mois.

45 points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce conseil de septembre. Voici ce qu'il faut en retenir :

La prise de connaissance de la renonciation à ses fonctions d'échevin de Monsieur Laurent LEONARD, ancien échevin de l'enseignement, l'accueil extrascolaire, l'accueil de l'enfance, les crèches, les écoles de devoirs et les bibliothèques. Suite à la formation du nouveau gouvernement wallon, ce dernier était appelé à prêter serment en qualité de député régional le 16 septembre 2019.

L'acquisition d'une bande de terrain de 1.622 m² au montant de 100.000 € nécessaire au développement du projet de rénovation urbaine envisagé rue de l'Hôtel communal à Mons-Lez-Liège (réalisation de 6 logements communaux).

Le renouvellement de la demande d'agrément de l'Agence de Développement Local pour les 6 prochaines années. Le plan stratégique de l'Adl renferme 90 actions réparties en 5 axes : Accompagnement, Promotion et Réseautage des acteurs économiques, Attractivité du territoire et création d'Emplois.

La modification du Règlement d'ordre intérieur des écoles communales, pour satisfaire aux recommandations de la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 17 mai 2019. Deux circulaires relatives à la mise en œuvre de la gratuité scolaire imposent que l'article 100 du décret du 24 juillet 1997 relatif aux frais scolaires soit reproduit intégralement dans le règlement d'ordre intérieur des écoles, l'objectif étant d'établir une communication claire et transparente avec les parents. Il s'agit donc préciser à l'attention des parents quels sont les frais qui rentrent dans le concept de gratuité et quels sont ceux qui n'y rentrent pas, tout comme il s'agit de les informer des modalités de mise en œuvre de cette gratuité.

La nouvelle programmation de la première phase de remplacement de l'éclairage public par des dispositifs économiseurs d'énergie (LED) par l'intercommunale RESA, dans trois zones situées en rive droite (phase estimée à 234.000 €).

Le placement de panneaux photovoltaïques au service des travaux pour un montant de 41.000 € TVAC. Ce projet se situe à la croisée de deux actions : l'une qui poursuit un objectif de verdissement de la flotte de véhicules communaux, et l'autre qui vise à augmenter l'indépendance énergétique de la commune.

La vente du commissariat des Awirs, inoccupé depuis plusieurs années. La vente sera soumise à des conditions de recevabilité bien précises (obligation d'affecter le bien à l'habitat avec un maximum de 6 logements sur 3 étages maximum, par exemple).

>> Bon à savoir : Le conseil a pour obligation de se réunir au moins dix fois par an. Les séances sont suspendues durant les vacances d'été, en juillet et en août. Les séances se tiendront désormais le lundi à la salle du Conseil située Grand'Route n°287, à 19h30 (sauf exception). **Prochaines séances en 2019, les lundis 21 octobre - 25 novembre - 16 décembre**

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS AUX COMMANDES DU PREHISTOMUSEUM !

Lors des journées du patrimoine les 7 et 8 septembre derniers, les enfants du conseil communal de Flémalle ont pris d'assaut le Prehistomuseum et se sont transformés,



le temps d'une journée, en véritables guides de musée. Nos jeunes élus engagés dans la commune ont concocté aux visiteurs présents ce jour-là un itinéraire spécial, dans un cadre qui l'est tout autant – puisque, rappelons-le, le Prehistomuseum est ancré dans un site classé Natura 2000 et également intégré au « Réseau Nature » de Natagora.

Les jeunes élus, qui avaient bien préparé leur visite, ont brillamment su remonter le temps et emmener avec eux leurs visiteurs à l'ère préhistorique. Depuis l'accueil des visiteurs jusqu'aux ateliers pratiques ou ludiques (arc à flèches, poterie, ...), en passant par quelques petits rappels historiques, les jeunes conseillers ont ravi les nombreux visiteurs présents durant cette journée exceptionnelle. Chapeau bas !

Le CCCA nouveau est arrivé !

QUI SONT VOS ÉLUS AU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS ?



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés a fait sa rentrée ! Son objectif ?

Mener les réflexions et promouvoir les initiatives en faveur de la qualité de vie et bien-être des aînés tout en favorisant leur intégration dans la vie communale. Assurer un relais avec le pouvoir communal pour prendre en compte les aspirations et droits des aînés et participer à la solidarité intergénérationnelle.

Pour suivre les activités n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : Page CCCA Flémalle
Si vous avez des soucis de mobilité pour venir à nos rencontres, faites appel au Mobi-Flémalle ou prenez contact avec nous en temps utile. Au plaisir de vous voir nombreux et enthousiastes !

Pour nous contacter :
cccaflemalle@gmail.com

Président :
LIMET Christian
Avenue des Alunières 128
0495 15 25 94
chlimet1953.10@gmail.com

Secrétaire :
EVRARD Monelle
Rue Boulboule 78
0468/37 33 69
monique.evrard@teledisnet.be

Trésorière GIGOT Alberte
Place Lucien Wauthier, 2
0498/97 42 09
albertegigotcarrier@gmail.com

Voici les membres du nouveau conseil consultatif communal des Aînés de Flémalle pour la législature 2019-2024.

- BETHUME Georges
- GIGOT Alberte
- MOREAU Pierre
- COMELLI Virginie
- HUSTINX Mario
- PASCHETTI Vanna
- DAL CIN Maria
- KOPYTO Daniel
- RENKIN Daniel
- DEJARDIN Daniel
- LAERMANS Jacques
- SEVRIN Evelyne
- DELFORGE Ginette (Geneviève)
- LEDURE Bernadette
- TE BRAKE Lambert
- DEVETTE René
- LETHIST Martine
- TITA Joseph
- EVRARD Monelle (Monique)
- LIMET Christian
- VERVOORT Jean-Paul

Nos aînés sont les bienvenus à nos rencontres conviviales les 1er et 3ème jeudi du mois au pavillon du parc communal de 13h30 à 16h. A noter que le 3ème jeudi sera de préférence consacré à des conférences participatives.

TRIBUNE LIBRE AUX PARTIS POLITIQUES

PS USC Flémalle

Comme un air de déjà vécu…

L'annonce de la fermeture de la centrale des Awirs en cette fin d'été 2019 nous en rappelle une autre, tombée cruellement comme un couperet début 2013, de nouveau à l'entame d'une nouvelle législature pour notre majorité.
De la même manière, c'est plié : des emplois sont d'ores et déjà perdus.
De la même manière, des rentrées annuelles pour la Commune en moins, et ce dès 2020, au détriment de toute la population, et même si cela semble dérisoire au regard des conséquences de cette fermeture sur les familles concernées.
Il s'agira dès lors pour nos autorités locales non seulement de mener à bien des projets, mais aussi et avant tout de relever le défi afin de maintenir malgré cela la qualité de vie et de bien-être de toutes les Flémalloises et tous les Flémallois.
A la différence de ceux-là, vos élus resteront à vos côtés, avec pour seul soucis de défendre au mieux et au quotidien l'intérêt de la population flémalloise.

Locale de Flémalle

Joseph Cauwenberghs

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, l'été s'achève. Il nous aura marqué par sa canicule et ses pointes de température record, sans pour cela nous faire oublier la longue période de sècheresse de l'été précédent.
Quel temps fera-t-il demain sur notre planète?
Le développement urbanistique de notre commune avec ses nombreux projets de lotissements et de constructions devra tenir compte de ce phénomène répétitif.
Un développement respectueux pour le citoyen, en harmonie avec son environnement, avec des constructions moins énergivores, des espaces de convivialité et de rencontre, une mobilité adaptée et par corrélation, l'adaptation de l'infrastructure scolaire pour l'accueil et l'enseignement de nos enfants.
Notre commune ne doit pas devenir une cité dortoir mais bien un lieu de bien-être où il fait bon vivre.
Ensemble, construisons notre futur.

La Locale Ecolo de Flémalle vous invite à ses assemblées, ouvertes à toutes et tous, les 1er lundis du mois, au « local des Pensionnés du Parc communal de Flémalle » à 20 h.

Visitez notre site internet : locale-ecolo-flemalle.be - Consultez notre page facebook : Locale Ecolo Flemalle

Contacts Co-Présidents :
Carmine Avallone-Tél. 0474/88.05.47
Silvio Vezzaro-Tél. 0495/38.56.69
Adresse mail :info@flemalle.ecolo.be

« Redessiner » la commune à condition de répondre à l'urgence sociale

L'effort des autorités communales pour promouvoir leurs différents projets visant à « redessiner » la commune ne vous aura sans doute pas échappé : brochure sur le Plan stratégique transversal, communications régulières sur le Master Plan, Flémalle-Neuve, ... Flémalle se transforme, la commune change petit à petit de visage.
Le PTB est évidemment favorable à ce que les choses évoluent. Une commune n'est pas une entité figée, elle doit s'adapter à de nombreux facteurs parmi lesquels l'évolution démographique, le bien-être des citoyens, la sécurité,... pour ne citer que quelques exemples. Cependant, et nous l'avons déjà exprimé à plusieurs reprises au conseil communal, pour notre parti, cette évolution doit aussi et surtout répondre à l'urgence sociale.
Nous vivons une crise du logement généralisée qui n'épargne pas notre commune. 40.000 ménages sont toujours sur liste d'attente pour un logement social en Wallonie, la part consacrée au loyer dans les revenus des ménages ne cesse d'augmenter et il devient de plus en plus dur de trouver un logement décent à un prix abordable.
Dans ce cadre, si nous soulignons positivement la volonté des autorités communales d'imposer désormais la création d'habitations « à usage public » dans les programmes d'urbanisation, nous ne comprenons pas pourquoi elles n'imposent pas d'emblée un pourcentage significatif plutôt que de considérer que ce nombre est à négocier avec le promoteur ?
Quant au logement social, même si le parc flémallois est conséquent par rapport à d'autres communes, il se dégrade sérieusement car les moyens manquent pour l'entretenir. Alors, on vend. Et puisqu'on ne reconstruit pas à hauteur de ce qu'on vend ou de ce qu'on démolit, le parc s'amincit (moins 400 logements sociaux en 10 ans).
Par contre, aux 4 coins de la commune, les logements privés poussent comme des champignons et les Master Plan et autres projets faisant la part belle à ce type de logement n'attendent plus que les promoteurs immobiliers et l'arrivée de citoyens plus « aisés ».
Alors, au PTB, on se pose sérieusement la question : quelle est réellement la place des Flémallois.ses dans ces projets ? Il est bon de redessiner la commune, oui, mais il convient de le faire aussi et surtout en répondant à l'urgence sociale.

Contact PTB Flémalle : 04/227.99.52, valerie.heuchamps@ptb.be ouPTB Flemalle/facebook

Les I.C. rajeunissent leurs cadres !

Chers concitoyennes et concitoyens,

La rentrée scolaire n'étant pas tellement loin derrière nous, j'aborderai celle-ci en plusieurs points distincts afin de vous sensibiliser à diverses nouveautés la concernant.

- Très bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des parents d'élèves, la commune a décidé qu'à partir de cette année, les garderies ne seront plus payantes quel que soit le réseau.
- Le conseil communal des enfants a avalisé, lors de sa séance du 20 juin dernier, le placement de fontaines à eau dans chaque établissement scolaire afin de responsabiliser l'ensemble des élèves sur la valeur de cet élément naturel pour lequel on doit éviter tout gaspillage tant cette ressource est précieuse. Ce n'est pas Jean-Denis Lejeune qui me contredira vu son implication permanente dans son asbl « Objectif Ô » qui, en 10 ans, a permis à 500.000 personnes parmi les plus abandonnées de la planète, d'avoir accès à l'eau potable et à un minimum de respect et d'hygiène.
- Je m'en voudrais également de passer sous silence l'action de Marie-Flore, qui, contre vents et marées, est parvenue à installer à Ivoz-Ramet, une nouvelle école de devoirs (MIRA) ouverte à celles et ceux qui en éprouvent le besoin. Vous trouverez tous les renseignements utiles en bas de page.
- Bien que les moyens diffèrent suivant les réseaux, je peux vous assurer que celui de l'enseignement libre réalise le maximum afin de respecter l'adage un enfant = un enfant. Des actions spécifiques sont prises par les directions afin de garantir à chaque élève le matériel nécessaire et la participation pleine et entière à l'ensemble des activités prévues et ce, sans aucune exclusive. Nous saluons également le rapprochement des réseaux dans diverses organisations communes comme, par exemple, celle impliquant les enfants dansle devoir de mémoire avec les associations patriotiques et, par ailleurs, celle concernant le montage de pièces de théâtre abordant des thèmestrès présents dans nos écoles (harcèlement et utilisation des écrans).

Je terminerai en rappelant à chacun son devoir de civisme concernant la salubrité publique afin de donner à Flémalle une image plus accueillante et plus propre.

Jean-Marie Noville
chef de groupe IC au conseil communal

Renseignements utiles :
Pour l'asbl « Objectif Ô » de Jean-Denis Lejeune : Rue de Mons-lez-Liège, 376b à 4400 Flémalle
info@objectifo.org Tél. : 04/266.05.05
Pour l'école de devoirs « MIRA » de Marie-Flore Duga Galo : Chaussée d'Ivoz, 15 à 4400 Flémalle
edd.mira2017@gmail.com Tél. : 0471/03.67.17

Vos représentants au conseil communal : Jean-Marie Noville : chef de groupe (novillej@gmail.com)
Jean-Denis Lejeune : conseiller provincial et communal(jeandenis.lejeune@gmail.com)
Cédric Marchandise : conseiller communal(marchandise.sudinfo@gmail.com)
Nos co-président(e)s : Virginie Bigaré : conseillère au CPAS (bigarev@gmail.com)
Jordan Flohimont (jordanflohimont@icloud.com)
Vos représentant(e)s dans diverses structures et ASBL communales : Alberte Gigot - Cédric Denoël - Cédric Marchandise - Jean-Denis Lejeune - Jean-Marie Noville - Jordan Flohimont - Marie-Flore Duga Galo - Maxime Ledoux - Sam Delye

La section locale du MR de Flémalle vous présente ses deux mandataires

Stéphane ANCIA - Conseiller communal à Flémalle depuis 2012
Stéphane, 30 ans, habite à Flémalle (Awirs), est diplômé de l'école d'hôtellerie de la Ville de Liège et travaille actuellement pour MAPEI Benelux. A ses heures perdues, il aime tenir un chalet pour le marché de Noël ou se transformer en barman d'un soir. C'est un de nos cuistots lors de nos repas de section.

Sabine FURNEMONT - Représentante du MR Flémalle à la Maison des Hommes, société de logement à caractère social
Sabine, 44 ans, habite à Flémalle (Ivoz-Ramet), a fait des études de secrétariat-comptabilité et travaille actuellement dans un Laboratoire. Son principal hobby est la réalisation de pâtisseries en tout genre.

100 ans Santé !



Le 1er septembre fût un jour pas comme les autres à Flémalle. Au vieux Souxhon, on y fêtait le centième anniversaire de Maurice Godelaine. Cet ancien combattant, né le 1er septembre 1919 à Flémalle-Grande, réside toujours dans la maison où il a grandi. Le temps de quelques heures, Madame la Bourgmestre ainsi que les échevins ont voulu lui rendre un bel hommage pour une occasion qui ne se présente pas tous les jours.

Maurice est arrivé le regard rieur, vêtu d'un joli costume gris foncé ligné, orné de médailles. Entouré de sa famille, très souriant, Maurice n'a pas caché un seul instant sa joie d'être célébré en ce jour si particulier.

Amateur d'opérettes, Maurice aimait beaucoup se rendre au théâtre « Le Royal » avec sa compagne, lorsqu'ils étaient jeunes. Il a commencé à travailler en 1937 pour l'entreprise de Malzine, spécialisée dans la construction d'engrenages et de réducteurs. Il y restera 17 mois, avant d'entamer son service militaire au fort de Flémalle en 1939. En septembre 1945, il sera engagé à la FN en qualité d'ouvrier spécialisé dans la fabrication des engrenages.

En 1947, lors d'une sortie au cinéma, il fît la rencontre de Louisa Gonze, une jolie demoiselle qui travaillait là-bas en tant qu'ouvreuse. Maurice, sous son charme, essayait alors de se rendre au cinéma le plus souvent possible dans le but de la revoir... Et sa persévérance a payé : le 2 février 1952 à Flémalle-Haute, Maurice et Louisa se disent oui ! De leur union sont nés 3 enfants, 7 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

En 1950, il rejoint le nouveau département moteur d'aviation de la FN comme chef de groupe, où il terminera sa carrière en juin 1980. Ce poste lui a notamment donné l'occasion de se rendre chez Rolls Royce en Angleterre ainsi qu'en Ecosse.

Maurice s'est toujours occupé d'associations patriotiques, il est d'ailleurs l'un des fondateurs de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre de la Fraternelle Royale des Garnisons des forts de Liège et de l'Amicale du fort de Flémalle. Pendant 5 ans, il a été prisonnier de guerre.

Tout au long de leur vie, sa femme et lui ont adoré voyager. Ils ont notamment visité la France, l'Espagne et l'Italie, très souvent en compagnie de leurs amis Victor et Josée Ledure.

Tout le personnel communal s'allie pour souhaiter à Maurice un très joyeux anniversaire, et de vivre encore de belles années entouré de ceux qui l'aiment.

